

URBAN RESEARCH IN THE DEVELOPING WORLD. 2. AFRICA ; edited by Richard STREN ; collab. A.L. MABOGUNJE, M. KHAROUFI, M. HALFANI, K. ATTAHI, A.-G. ONIBOKUN, M. SWILLING.- Toronto : Centre for Urban and Community Studies, 1994.- 377 p.



Cet ouvrage présente, pour l'ensemble du continent africain, les résultats d'un programme mondial sur la recherche urbaine, bénéficiant du soutien de la Fondation Ford. Dressant un état des travaux, il fait apparaître que la ville africaine, devenue un *espace central et une zone critique*, capitalise de plus en plus les savoirs en sciences sociales.

Concernant les pays arabes et, plus particulièrement, l'Égypte, le Maroc et le Soudan, la recension des travaux sur la croissance urbaine et l'analyse de leurs orientations permettent d'esquisser un agenda pour des recherches futures.

On peut noter que ces trois pays sont aujourd'hui marqués par l'extraordinaire essor de leurs villes et les changements induits par l'urbanisation. La diversité des histoires nationales et l'existence, pour le cas du Maroc, de traditions datant de l'époque coloniale, expliquent l'hétérogénéité des situations urbaines. L'étude des structures et de l'armature urbaines témoignent aussi d'une grande diversité.

Dans chacun des trois pays, l'armature urbaine révèle un déséquilibre spatial. Au Soudan, le réseau fluvial concentre l'essentiel de la population, composée à 70% de ruraux. Ce pays, tardivement urbanisé, a subi, depuis le milieu des années 1970, les conséquences de crises multiples, qui ont contribué à la croissance exponentielle des villes. Ainsi, entre 1983 et 1990, le taux de croissance urbaine a été, au Soudan, de 4,8% et, pour Khartoum, sa capitale, de 10,5%. Celle-ci a ainsi doublé sa population en 7 ans.

En Égypte, la population urbaine représentait, entre 1976 et 1986, 44% de la population totale ; elle s'est accrue, durant cette période, de 10% et le nombre de villes de plus de 100 000 habitants est passé de 20 à 24. L'essentiel du réseau, disposé en damier le long du Nil, connaît de très fortes densités et se distingue par la macrocéphalie du Caire.

Dans le cas du Maroc, les rythmes d'une urbanisation différenciée et le rééquilibrage récent des disparités régionales en matière de concentration de la population citadine n'éclipsent pas la prédominance de l'axe côtier Casablanca-Rabat-Kénitra. Ce dernier regroupe 40% de la population urbaine du pays. Les résultats du recensement de 1982 montrent que les grandes villes marquent une pause dans leur expansion annuelle (3,3%), tandis que les villes petites et moyennes connaissent une poussée significative (6,8%).

Face à ces enjeux, les structures nationales de production de la recherche urbaine sont encore faibles. Un tel constat renforce l'importance du rôle des études à venir dans la résolution des problèmes urbains.

VALENSI Lucette. - *Al Maghrib 'al 'Arabi qabla ihtilâl al jazâ'ir, 1790-1830* (Le Maghreb avant la prise d'Alger) ; trad. en arabe par Hamadi al-SAHLI. - Tunis : Cérès-Éditions, 1994.- 198 p. - (Ce que vous devez savoir sur...)



En 1969, paraissait en français ce livre devenu, depuis, un classique, en raison, d'une part, de la richesse d'informations qu'il synthétise avec clarté et, d'autre part, des pistes qu'il proposait pour un renouvellement de la recherche historique sur le Maghreb.

Sa traduction en arabe, par Hamadi al-SAHLI, nous invite à une relecture attentive. Elle montre à quel point les perspectives de recherche suggérées à l'époque et suivies par plusieurs historiens, tunisiens en particulier, demeurent actuelles.

Au-delà des indépendances encore récentes et au-delà même des lésions de la période coloniale, L. VALENSI proposait, en effet, de renouer avec la longue durée pour tenter d'y lire, selon des termes empruntés à J. BERQUE, *la permanence ou mutation propre de l'inviolé*. Cette entreprise nécessitait la construction d'une véritable histoire sociale qui, ne se contentant pas de dates d'événements politiques ou militaires, étendrait l'enquête au champ économique, aux modes de vie et aux représentations sociales caractérisant le Maghreb pré-colonial. Ainsi, malgré une relative pauvreté des sources, l'auteur dressait un tableau vaste et nuancé : celui d'une société à la démographie stagnante dont l'architecture repose sur l'équilibre entre structures segmentaires et *oecumen* musulman ; celui d'une économie principalement rurale et aux moyens de production archaïques, mais où les échanges sont vivaces et où la ville voit naître un début de secteur capitaliste ; celui d'un État dont l'emprise réelle sur la société est limitée, à la mesure des fonctions qu'il assume ; celui, enfin, d'échanges commerciaux

avec l'extérieur, limités, dès le départ, par l'agressivité du grand négoce européen qui finira par entraîner le cycle de la dépendance et la conquête militaire.

La forme de l'ouvrage original a été conservée, puisque, outre le texte principal, on y trouve un ensemble documentaire présentant les *jugements des contemporains*, un état des lieux des principaux *problèmes et querelles d'interprétation*, une *bibliographie* et un *index*. Le dossier des réactions à la prise d'Alger s'enrichit de deux textes, l'un d'IBN ABI L-DHIAF, intitulé *Les causes de la prise d'Alger par les Français*, l'autre, extrait du *Kitab al Istiqa'* de A. NACIRI concernant la position du sultan marocain vis-à-vis de la prise d'Alger. En revanche, disparaît de ce même dossier une réaction française à l'événement, celle de *l'Echo Provençal* du 17 avril 1830.

ADDI Lahouari. - L'Algérie et la démocratie. Pouvoir et crise du politique dans l'Algérie contemporaine. Paris : La Découverte, 1994. - 239 p.



Situant la crise algérienne dans son contexte historique, l'approche sociologique de S.L. ADDI agence un cadre conceptuel qui révèle la logique du système socio-politique et les changements profonds qui l'ont affecté au niveau symbolique.

Les origines de la crise sont ramenées à la source même du pouvoir algérien indépendant : l'armée et le F.L.N. La primauté du militaire sur l'Etat et la société trouve son explication dans l'histoire coloniale et postcoloniale durant lesquelles le courant radical est parvenu à marginaliser les intellectuels et les hommes politiques. Il en est résulté un Etat militaire, autoritaire et populiste. L'équilibre précaire des pouvoirs avait d'abord assuré une certaine stabilité mais il a vite abouti à la paralysie du processus de prise de décision. C'est surtout le développement d'un clientélisme étroit qui a fait perdre à l'Etat sa crédibilité. Dans les années 80, la crise du modèle de développement économique conjuguée à la faiblesse du *leadership* ont généré des difficultés qui ont culminé dans l'explosion sociale d'octobre 1988. L'ouverture pluraliste intervenant entre 1989 et 1992 suscita une compétition violente pour le pouvoir, caractérisée par la résistance de l'appareil militaire à la libéralisation et la montée fulgurante du mouvement islamiste. Celui-ci est porteur d'une *utopie mobilisatrice*, correspondant à la permanence de la symbolique communautaire et du mythe *régénéré* de justice sociale. En ce sens, le F.I.S. ne serait que le produit historique du F.L.N. et l'islamisme demeurerait *au coeur du nationalisme* dont il a

accompagné la naissance et le développement. Ce mouvement politico-religieux, traduisant une protestation générale et revendiquant, comme solution à la crise, l'application de la *chari'a*, exprime, de façon contradictoire, un refus de la souveraineté de l'Etat et de ses corollaires, le positivisme juridique et la citoyenneté civile. Ce principal obstacle à la modernité politique et au changement rejoint la résistance de la société à la sécularisation. Le défi démocratique qui impose la liberté d'expression et le débat public nécessiterait une redéfinition des rapports entre l'islam et l'Etat d'une part et l'islam et la liberté d'autre part.

La mobilisation de la religion provoquerait à terme un processus de sécularisation dans la mesure où le champ religieux est traversé d'aspirations modernes. C'est pour cette raison que l'interruption du processus électoral est perçue, par l'auteur, comme une erreur qui a empêché la société algérienne d'effectuer une *régression féconde* qui aurait dévoilé l'incapacité des islamistes à gouverner.

En réponse à la violence meurtrière actuelle, seul un pacte civique pourrait garantir le pluralisme et éviter les dérapages politiques.

GOUMEZIANE Smaïl - Le mal algérien. Economie politique d'une transition inachevée, 1962-1994 ; préf. d'Alain Cotta. - Paris : Fayard, 1994. - 307 p.



Le diagnostic de Smaïl GOUMEZIANE sur le *mal algérien* s'appuie sur une double expertise, académique et politique. Il est étayé non seulement par la thèse de doctorat dont il est issu, mais également par le parcours de l'ancien Ministre algérien du commerce (de 1989 à 1991).

Aux origines du *mal*, la conjonction de l'étatisme et de la rente pétrolière aurait causé l'échec de la transition postcoloniale. Celle-ci s'est soldée par une inefficacité généralisée de l'appareil économique, le développement de la corruption et une crise culturelle. La gestion de la rente pétrolière, censée financer une stratégie de développement axée sur l'industrie, s'est opérée dans le cadre d'une centralisation extrême de l'organisation économique et sociale. Elle est devenue l'instrument de création de rentes spéculatives. Sa déperdition et ses détournements ont conduit à un endettement structurel. Dès lors, loin de pallier l'absence d'épargne intérieure, elle a été mobilisée par le remboursement de la dette.

Le *mal algérien*, celui d'un système économique et social étranglé par le tout-Etat dilapideur de rente, aurait trouvé dans les réformes engagées à partir de 1987 les conditions d'une thérapeutique. Le pays se serait alors engagé dans une nouvelle transition vers une société productive et démocratique : libéralisation des prix, loi sur la monnaie et le crédit, autonomie des entreprises publiques, liberté de circulation des capitaux, privatisation de l'économie, instauration du pluripartisme, aménagement des

relations entre partenaires sociaux... Cette seconde partie de l'ouvrage retiendra particulièrement l'attention dans la mesure où elle tend à expliciter les orientations et à réhabiliter l'action du gouvernement réformateur de Mouloud HAMROUCHE (1989-1991). Elle sera également la plus discutée, le plaidoyer *pro domo* se muant en réquisitoire contre les forces qui, en contraignant le gouvernement HAMROUCHE à la démission, auraient précipité le blocage de la nouvelle transition. L'arrêt ou la dénaturation du cours des réformes à partir de juin 1991, dont l'interruption du processus électoral ne constitue qu'un aspect, figurerait désormais au coeur d'une aggravation des déséquilibres, doublée d'une passivité de la population. Si l'on en croit S. GOUMEZIANE, l'Algérie sortira de cette léthargie sur fond de violence *aussitôt que sera remis en activité le programme de réformes.*

L'ANNUAIRE DE L'EMIGRATION. MAROC ; sous la dir. de Kacem BASFAO et Hinde TAARJI. - Casablanca : Afrique-Orient, 1994. - 623 p.



Deux millions de Marocains sont aujourd'hui résidents à l'étranger. Si l'émigration internationale a représenté un vecteur important d'urbanisation au Maroc - qui a entraîné non seulement la transformation des paysages, mais aussi la diffusion de nouveaux modes de consommation et de relations socio-culturelles - il n'en demeure pas moins que les conjonctures économiques et sociales refaçonnent, aujourd'hui, les *trajectoires migratoires*. Celles-ci produisent, dans un échange complexe, de nouveaux modes de circulation des biens, des personnes et des idées, qui ne sont pas sans conséquence sur les sociétés des pays d'accueil.

Cette première édition de *l'Annuaire de l'émigration*, publié avec le concours de la Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger, se propose, en tant qu'outil de travail, de *devenir à long terme, un catalyseur pour la recherche* en ce domaine. Il couvre cinq pays européens (Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas) et le Canada, un chapitre étant consacré aux retombées de l'émigration au Maroc. Ce recueil interdisciplinaire, auquel ont participé une centaine de collaborateurs marocains et étrangers, est riche de données, d'études ponctuelles et de références bibliographiques. Pour en faciliter la consultation, l'ouvrage s'articule en sections thématiques qui débute par un repère historique et institutionnel sur les *Pays d'accueil*. Plus de 200 articles y sont réunis. Ils analysent les caractéristiques (origines des flux, conditions de vie, etc) de la communauté marocaine dans l'environnement

socio-politique d'accueil (*Société*), l'actualité des questions identitaires, des pratiques religieuses et des relations interculturelles (*Culture et identité*). Les enjeux du marché du travail, les mesures législatives concernant l'entrée et le séjour dans le pays d'accueil y trouvent place dans deux sections distinctes (*Economie et droit*).

Si, dans certains pays de plus ancienne immigration (comme la Belgique et les Pays-Bas), le phénomène est apparemment mieux connu, les éditeurs soulignent qu'en France, malgré une très vaste production de travaux sur l'immigration maghrébine, l'éventail des études regardant directement les Marocains se réduit comme *une peau de chagrin*. En Espagne et en Italie, bien que la communauté marocaine soit actuellement la plus représentée parmi les colonies extra-communautaires, l'Etat de la recherche reste très contrasté du fait des difficultés rencontrées pour en appréhender globalement la réalité.

MAHDISME, CRISE ET CHANGEMENT DANS L'HISTOIRE DU MAROC : actes de la table ronde organisée à Marrakech par la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat du 11 au 14 février 1993 ; coord. par A. KADDOURI.- Casablanca : Université Mohamed V, 1994.-125 p.- (Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat. Colloques et Séminaires. 35)



Sauveur, restaurateur de la loi et de la pureté des pratiques, le *mahdi* est une figure emblématique, récurrente dans l'histoire du Maroc. Ces actes de colloque présentent des récits de vie et les mouvements millénaristes qui ont révélé ces personnages énigmatiques. Ils mettent l'accent sur la relation existant entre les crises de représentation et de légitimité politique et l'émergence du *mahdisme*.

Au Maghreb, dès l'avènement de l'islam, c'est par le langage du religieux que sont exprimées les revendications sociales mais également l'idéal unitaire du *Dâr al-Islâm*. La quête d'équité, de *justice divine* y demeure primordiale. Les perceptions individuelles ou collectives de déchirure, de déshonneur ou d'insécurité déterminent la démarche de ceux qui s'auto-proclament *mahdi* musulman ou *machiah* (messie) juif, comme de ceux qui revendiquent leur avènement. L'itinéraire d'IBN ABI MHALLI, *leader* d'une rébellion contre les Saadiens à l'extrême fin du XVIème siècle, est révélateur de ces comportements. Né à Sijelmasa, dans une ville saharienne en déclin, victime d'expériences jugées humiliantes, le jeune homme accumule un *savoir sur lui-même*, comme source possible de changement.

Dans la péninsule ibérique, depuis l'époque umayyade (VIIIème siècle), les croyances eschatologiques sont le support idéologique de l'histoire d'*Al-Andalus*. Cependant, le sentiment de précarité de la présence musulmane, sur un territoire devant être perdu tôt ou tard par la faute des Chrétiens, n'a pas rendu possible, à la différence du Maroc, le développement d'une géographie mahdiste.

Si le *mahdi* ou le messie est censé répondre aux espérances des exclus, qu'advient-il lorsque le succès le fait accéder à une position de pouvoir ? Dans le contexte de guerre civile et religieuse qui s'ouvre à partir de 1120, la prédication du *mahdi* IBN TUMART allait aboutir à la suppression de la *dhimma* par les Almohades, c'est-à-dire à la conversion forcée et, dans certains cas, définitive, de la population judéo-marocaine à l'islam. Pour comprendre un tel phénomène, il est nécessaire de prendre en compte les aspirations et les stratégies des *élus*. Ainsi, le mahdisme tumartien ne peut être défini qu'à partir des *faits et dires* d'IBN TUMART lui-même. Ceux-ci doivent être mis en perspective avec le syncrétisme dominant dans le Sud-Est marocain, lui-même issu de trois siècles de polémiques doctrinales entre kharijites, shi'ites, malikites... Dans un Maghreb alors aux prises avec une croisade en pleine expansion, ce théologien tenta de *donner à ses compatriotes une orthodoxie, capable de les unir et de les motiver*.

LE MAROC MEDITERRANEEN. QUELS ENJEUX ECOLOGIQUES ? Rencontre de Tétouan IV du 30 au 31 octobre 1993 ; sous la dir. de Habib EL MALKI, en collab. avec le Rectorat de l'Université Abdelmalek Essaadi - Tétouan. - Rabat : GERM, 1994.- 160 p.



L'émergence, sur la scène internationale, des problèmes écologiques pose un défi supplémentaire aux pays qui doivent concilier leur développement économique et social et la préservation de ressources naturelles pour les générations futures. Cette question prend toute son importance dans des régions fragiles et particulièrement peuplées comme le Maroc méditerranéen. Comment fonctionne l'écosystème des provinces du Nord du Maroc ? Comment identifier les bases d'un développement durable de cette région ? Trois conditions semblent requises pour assurer le succès d'un projet de développement global et intégré. La première, d'ordre conceptuel et méthodologique, passe par la remise en cause des paradigmes dominants du développement ; la seconde, d'ordre politique, concerne la participation et la « responsabilisation » des populations ; la troisième, enfin, a trait au rôle joué par la coopération bilatérale et multilatérale.

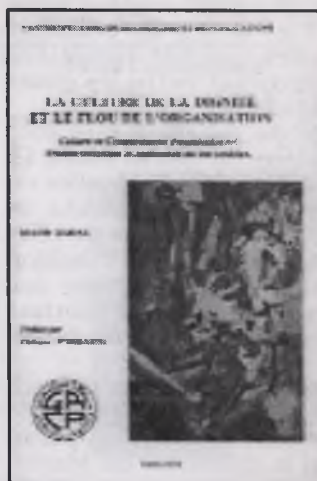
Les relations entre pression démographique et dégradation de l'environnement sont complexes puisque l'essentiel de l'érosion semble être lié à des causes naturelles, elles-mêmes localement amplifiées par des facteurs d'ordre anthropique.

Ainsi les activités agricoles et les pratiques culturelles constituent l'une des principales interventions de l'homme, susceptibles d'avoir un impact sur l'évolution de l'écosystème. Cette influence est d'autant plus délicate à maîtriser que l'agriculture, en ces zones de montagne, s'avère l'activité dominante et la ressource essentielle.

Le développement touristique et l'urbanisation du littoral méditerranéen constituent, par ailleurs, une menace sérieuse pour l'environnement, en l'absence d'une stratégie globale et intégrée d'aménagement du littoral.

Le Maroc méditerranéen, riverain du détroit de Gibraltar, occupe une position singulière, au carrefour des voies maritimes internationales. Cette situation rend ses zones littorales particulièrement vulnérables à la pollution marine qui constitue l'un des risques majeurs pour l'environnement. Elles subissent, en outre, de fortes pressions liées aux rejets urbains et industriels.

ZGHAL Riadh. - La Culture de la dignité et le flou de l'organisation. Culture et Comportement Organisationnel : Schéma théorique et application au cas tunisien ; préf. de Philippe d'Iribarne. - Tunis : CERP, 1994.- 416 p. - (Centre d'Etudes, de Recherches et de Publications)



La tendance à adopter, par effet d'acculturation, des modèles d'organisation bureaucratiques, produits et véhiculés par la culture française, caractérise, de nos jours, les entreprises tunisiennes. Elle pourrait expliquer, selon R. ZGHAL, une pathologie de l'entreprise qui se traduit par la marginalisation du travail en tant que norme sociale et valeur économique.

Cependant, le rapport entre culture et comportement organisationnel n'est pas aisé à établir. Après avoir revisité les travaux classiques consacrés à cette question et engagé sur ce thème une recherche empirique ayant pour terrain deux entreprises tunisiennes, R. ZGHAL en vient, en effet, à remettre en cause sa démarche et son projet d'isoler des paramètres culturels, supposés affecter les comportements au sein des systèmes organisationnels. S'efforçant désormais de comprendre ce qui anime les membres du personnel dans leurs relations au sein de l'entreprise, elle adopte, ce faisant, une définition anthropologique de la culture. Elle l'appréhende comme un système dynamique de significations, de représentations et de normes et non pas comme un ensemble figé de valeurs et d'attitudes. Les modèles organisationnels eux-mêmes se révèlent, dès lors, être des constructions culturelles (constat qui invalide les méthodes de gestion à vocation universelle), dysfonctionnelles hors du contexte socio-culturel dans lequel elles ont été conçues.

L'auteur se place ici délibérément dans une optique de développement organisationnel. Elle identifie sur le terrain des logiques relationnelles : le primat des relations personnelles sur les règles impersonnelles ou encore l'opposition entre une conception autocratique du pouvoir chez ceux qui le détiennent et une désaffection de la soumission à autrui chez ceux que l'on qualifie d'exécutants. Les solutions proposées veillent non pas à détruire ces logiques mais à les canaliser et à en tirer parti.

Au-delà de son application au cas des entreprises ou à d'autres formes d'organisations tunisiennes, nous retiendrons de cette recherche qu'elle contribue à la formulation des problématiques brûlantes se rapportant à la tension universalisme/particularismes ou, inversement, à la production de sens dans des sociétés déchirées entre la nécessité de s'adapter aux circonstances et le besoin d'être fidèle à ce qui les fonde.